

MERCREDI 12 AOÛT 2015

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Boileau, tenue en la salle du Conseil, située au 702, Chemin Boileau, à Boileau, Québec, le 12 août 2015 à 9 H 00, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Henri Gariépy.

SONT PRÉSENTS :

M Wayne Conklin Mme Marie-Ève Dardel
M Yan Montpetit Mme Nicole Blondin

Mathieu Dessureault directeur général, secrétaire-trésorier, est également présent.

ABSENT : M Harold Linton, M Pierre Auclair

Aucun contribuable n'assiste à la séance

L'avis public de cette séance extraordinaire a été signifié à tous les membres du Conseil tel que requis par l'article # 152 et 156 du code municipal.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture de l'avis public de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions
5. Pour la présentation d'un projet dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase III.
9. Période de questions
10. Fermeture de la séance

1. OUVERTURE

Monsieur Henri Gariépy annonce l'ouverture de la séance à 9 h 00

2. LECTURE DE L'AVIS PUBLIC DE CONVOCATION

Monsieur le Maire procède à la lecture de l'avis de convocation

15-08-131 (A)

3. POUR ADOPTER L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour,

Il est **PROPOSÉ** par Madame Marie-Ève Dardel
et **RÉSOLU**

QUE :

L'ordre du jour, ci-dessus décrit soit adopté tel que présenté et modifié.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

15-08-131

5. POUR LA PRÉSENTATION D'UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES- PHASE III.

ATTENDU que les modules de jeux du parc municipal doivent être remplacés étant donné qu'ils sont désuets, qu'ils datent de plus de 20 ans et qu'ils sont à plusieurs égards, dangereux et vétustes;

ATTENDU que le Conseil considère important d'offrir aux familles et enfants un lieu de rassemblement et de jeux à la fois, convivial, sécuritaire et propice à attirer et retenir des citoyens à Boileau;

POUR CES MOTIFS

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Yan Montpetit
Et **RÉSOLU**

QUE :

La Municipalité de Boileau autorise la présentation du projet de Revitalisation du parc municipal au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III.

QUE :

Soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Boileau à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier.

ET QUE :

La Municipalité de Boileau désigne Monsieur Mathieu Dessureault, directeur général, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

15-08-132

7. POUR LEVER LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Wayne Conklin
et **RÉSOLU**

QUE :

La présente séance soit et est levée à 9 h 30

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

M. Henri Gariépy
Maire

M. Mathieu Dessureault
Directeur général/Secrétaire-trésorier

Lors de la séance plénière du 5 août 2015, tenue de 9 h à 11 h 30, étaient présents le maire M. Henri Gariépy et les membres suivants :

M Harold Linton, M Pierre Auclair, Mme Blondin

Le secrétaire-trésorier, Mathieu Dessureault était également présent.

